



Éditorial

Deux années que ce journal bimestriel a débuté. Avec le numéro 12, nous poursuivons notre série d'articles sur les différentes activités de la Banque Alimentaire et des associations partenaires : après la ramasse (n°6), le tri du frais (n°8), le CCIB de Billère (n°9), la fonction HSE (n°10), et Proxidon (n°11), c'est ce mois-ci le « sec » qui est à l'honneur... et le sujet est si vaste qu'il fera l'objet d'autres articles dans les prochains numéros.

D'autres activités de la BABS seront développées dans le futur, et chacun d'entre nous pourra ainsi tout connaître de l'ensemble des activités de notre Banque Alimentaire.

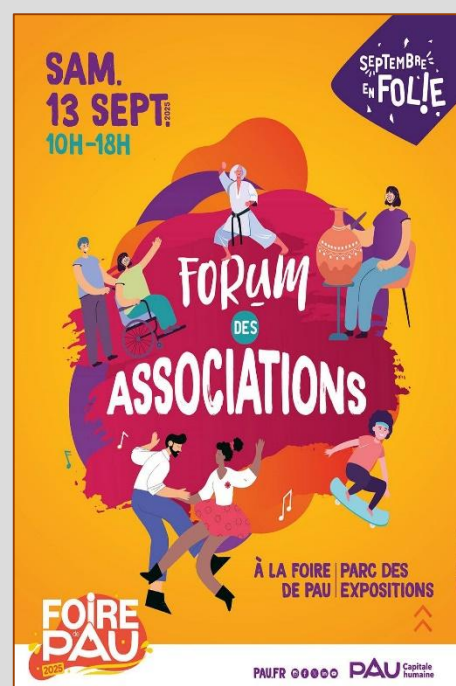
La Banque Alimentaire au Forum des associations

Comme chaque année, le forum des Associations rassemblait samedi 13 septembre plus de 200 associations du Grand Pau au Parc des Expositions, en même temps que la foire de Pau. La BABS était présente avec un stand situé dans le hall Ossau.

Notre stand a reçu de nombreux visiteurs, parmi lesquels le Maire de Pau accueilli par notre ami Michel Dudouët.

En outre, plusieurs parmi nos visiteurs se sont montrés très intéressés par notre engagement et ont manifesté l'intention de rejoindre nos équipes de bénévoles.

Nous leur réserverons bien sûr le meilleur accueil.



*Le stand de la Banque Alimentaire du Béarn et de la Soule,
dans le hall Ossau*



[Cliquez ici](#) ou Flashez le Qrcode ci-dessus pour une vidéo du forum

Le secteur « sec » : une activité méconnue

Le secteur « sec » concerne les conserves, produits de base (farine, sucre, huiles, pâtes, riz...), boissons, laits UHT, bref tous les produits qui peuvent être conservés, à la différence des produits « frais » qui doivent être réceptionnés et distribués dans la journée, comme nous l'avons montré dans notre numéro 8. À noter que les surgelés sont gérés par le secteur « sec », et stockés dans une chambre froide à température négative (- 18°C).

À l'inverse, le secteur « sec » reçoit ses denrées par grosses quantités et les distribue aux associations régulièrement tout au long de l'année. Cela impose donc une gestion assez complexe des flux et des stocks, avec **quatre activités principales**, comme l'explique Jacques Gouzy, responsable de ce secteur.

1/- Les approvisionnements :

En 2024, environ 390 tonnes de denrées ont été reçues par le « sec », de diverses sources :

- **Les collectes : 141 tonnes**

Il y a plusieurs collectes dans l'année : la collecte nationale fin novembre, la collecte jeunes en avril, la collecte des produits d'hygiène en mai, plus quelques petites collectes ponctuelles.

Les collectes demandent une logistique extrêmement serrée : en effet, les denrées récoltées arrivent massivement en vrac et doivent être immédiatement réceptionnées, pesées et enregistrées, triées par nature, et stockées dans des caisses ou des containers.

Ce travail lors des collectes fera l'objet d'un article détaillé dans notre prochain numéro.

- **La ramasse : 10 tonnes**

La ramasse permet de récupérer essentiellement des produits frais triés immédiatement par les équipes « frais », mais une quantité notable de produits « secs » est tout de même récupérée quotidiennement et viennent s'ajouter au stock du « sec ».

Il s'agit généralement de denrées ayant une DDM proche ou dépassée, que les Grandes surfaces ne peuvent donc plus vendre, mais qui sont encore parfaitement consommables, et que la Banque Alimentaire a le droit de donner.



Ci-dessus, des denrées (boîtes de conserve) récupérées lors des dernières collectes : la photo montre le local le 23 septembre, il est alors presque vide.

À la veille de la prochaine collecte nationale fin novembre, il sera entièrement vidé pour faire place aux quelques 115 tonnes de nouvelles denrées.

Le secteur « sec » : une activité méconnue (suite)

• Les dons de l'État français et de l'Europe : 142 tonnes

Une très grande partie des approvisionnements en produits secs provient de dons de l'État français ou de l'Europe. La Banque Alimentaire peut dans une certaine mesure choisir la nature des produits reçus dans la limite d'un budget global.

Une particularité des dons de l'Europe : ceux-ci doivent être donnés et en aucun cas vendus. Ils doivent donc être identifiés et isolés afin de n'être pas distribués aux associations tenant des épiceries sociales (où les denrées sont vendues à un tarif symbolique), mais uniquement à celles proposant des paniers gratuits. Cette restriction, qui complique la gestion des flux, n'existe pas pour les autres dons.



Palettes de produits provenant l'Europe, de l'État, et des Industries Agroalimentaires : conserves, lait UHT, huiles, légumes secs...

Les livraisons de l'Europe et de l'État se font principalement sur 6 mois, de novembre à avril, par grosses quantités. Il faut les stocker pour les distribuer au fil de l'année. Elles sont le plus souvent conditionnées en palettes, pour faciliter leur manutention et leur stockage.

• Les dons des Industries Agroalimentaires : 16 tonnes

Certains industriels, essentiellement des acteurs locaux, font des dons à la BABS pour un volume non négligeable.

• Les achats de la Fédération des Banques Alimentaires : 47 tonnes

La Fédération dispose d'une plate-forme d'achats à laquelle la BABS fait régulièrement appel. Le fait de centraliser certains achats au niveau de la fédération permet de négocier de meilleures conditions d'achat.

• Les achats directs de la BABS : 32 tonnes

Jusqu'à une période récente, les achats de la BABS ne fournissaient qu'un petit complément, essentiellement destinés à compléter les volumes de produits obtenus en trop faible quantité. Mais ces achats ont tendance à augmenter, ce qui risque de poser des problèmes dans le futur, notamment financiers.

• Les approvisionnements par Clickdon et les dons de particuliers : moins d'une tonne

Il existe quelques autres petites sources d'approvisionnement, que nous citons ici pour mémoire car ils ne représentent qu'un apport marginal.

Le secteur « sec » : une activité méconnue (suite)

2/- Les plannings :

La partie la moins visible de l'activité, mais absolument indispensable, consiste à gérer les sorties de denrées tout au long de l'année en les répartissant équitablement entre toutes les associations.

Pour cela, on détermine ce qui est mis en distribution chaque semaine, puis on rédige des fiches de préparation attribuant des quantités de produits à chaque association en fonction du nombre de ses bénéficiaires, de son mode de distribution (notamment pour les dons de l'Europe, comme on l'a vu précédemment), ou de contraintes particulières.

On peut alors passer à l'étape suivante :

3/- La distribution :

Dernière étape : à partir des fiches de préparation, les bénévoles du secteur « sec » vont prélever les denrées nécessaires et préparent des palettes destinées aux associations, qui viennent elles-mêmes les chercher dans les locaux de la BABS une fois tous les 15 jours : 4 ou 5 associations se présentent donc chaque jour.

Un cas particulier : les produits surgelés, qui pour des raisons de sécurité sanitaire sont livrés aux associations par la BABS : celles-ci ne disposent pas de véhicules frigorifiques à froid négatif adaptés au transport de surgelés, contrairement à la BABS (voir le reportage sur les camions frigorifiques dans notre n°3)

4/- Autres travaux ponctuels :

La machine tourne à plein toute l'année, et il convient à intervalles réguliers de faire le point des stocks. Un inventaire est donc réalisé trois fois par an : en novembre juste avant la collecte, début juillet avant la fermeture de juillet-août du secteur « sec », et en février pour la Fédération, notamment pour les produits en provenance de l'État et de l'Europe.

COLLECTIF COUPFIN			
		Mardi 30	septembre
A5	EPICERIE	Qté demandée	Qté servie
1	BISCOTTES - PAIN GRILLE	6	kg
2	BISCUITS SEC ET SEMI-FRAIS	37	kg
3	CAFÉ - CHICOREE	-	kg
4	THE	-	kg
5	PETITS DEJEUNERS CHOCOLAT	-	kg
6	PETITS DEJEUNERS CEREALES	-	kg
7	CHOCOLAT TABLETTE	-	kg
8	CONFISERIE	-	kg
9	CREMES DESSERTS - ENTREMETS	-	kg
10	LAIT UHT	334	kg
11	FARINE	48	kg
12	PUREE	56	kg
13	CHIPS - MELANGE APERO	18	kg
14	PATES - SEMOULES	243	kg
15	RIZ	63	kg
16	LEGUMES SECS	-	kg
17	POTAGES LIQUIDES / DESHYDRATES	-	kg
18	CONDIMENTS - SAUCES	45	kg
19	HUILE	49	kg
20	SUCRE	35	kg
21	CONFITURE - MIELS - NUTELLA	33	kg
22	ALIMENTS BB 1 - 2026	10	kg
23	LAIT POUDRE BB - 2026	-	kg
24	ALIMENTS BB 2	3	COLIS
25	BOISSONS	268	kg
26	PLATS CUISINES	92	kg
27	CONS. DE FRUITS - COMPOTES	50	kg
28	CONSERVES DE LEGUMES	200	kg
29	CONSERVES DE VIANDES	68	kg
30	CONSERVES DE POISSON	-	kg
31	HYGIENE DE LA PERSONNE - SOL3	-	kg
32	HYGIENE FEMININE - SOL4	25	kg
33	HYGIENE DENTAIRE - SOL5	-	kg
34	PAPIER WC-ESSUI TOUT - SOL6	-	kg
35	PUERICULTURE - SOL3	-	kg
36	COUCHES (puériculture) - SOL2	12	kg
37	HYGIENE DE LA MAISON	-	kg
38	-	-	kg
39	-	-	kg
40	-	-	kg
		1695	
PRODUITS CNES			
		Qté demandée	Qté servie
1	Lait ES24	173	Colis
2	Confiture (Don)	116	Colis
3	Cœurs d'Artichauts (Don)	43	Colis
4	Compote ES24	2	Colis
5	Biscuits	14	Colis
6	Serviettes jour ES24	17	Colis
7	Lait Fraîche (Don)	26	Colis
8	-	-	-
9	-	-	-
10	-	-	-

Une fiche de préparation



Les palettes des associations sont préparées tout au long de la semaine pour la semaine suivante

Le RAYON à Bizanos

Le collectif de Bizanos, naguère partenaire de la Banque Alimentaire du Béarn et de la Soule, a cessé ses activités en 2024, en raison notamment de la disparition du local utilisé, laissant ainsi les bénéficiaires de Bizanos en difficulté.

Devant cette situation préoccupante, la municipalité de Bizanos et la BABS ont recherché des solutions.

C'est ainsi qu'a été lancé le projet de mise en place d'une nouvelle structure, **le RAYON**. Une convention a été signée à cet effet le 8 juillet 2025 avec la municipalité de Bizanos, laquelle met à disposition de l'association un local rénové au 1, rue du 8 mai 1945, et un véhicule.

BIZANOS

Banque alimentaire : des locaux rénovés mis à disposition

Privée de locaux depuis mi-mai et la démolition de la maison « Clouté », située à l'angle des rues de la Victoire et Gallieni à Bizanos, la Banque alimentaire Béarn et Soule vient d'être relogée dans l'ancien centre social (1 rue du 8 mai 1945).

C'est dans l'ex-lab photo, rénové par les services techniques et adapté aux besoins de l'association, que le Rayon bizanosien, relais de la Banque alimentaire sur la commune, accueillera ses bénéficiaires en situation de précarité. Pour sceller cet engagement, une convention a été signée, mardi 8 juillet, entre le maire Jean-Louis Caldéroni et Alain

Paillet, le président de la Banque alimentaire Béarn et Soule.

Un véhicule mis à disposition

Seize bénévoles seront en charge de la distribution, qui se déroule tous les lundis de 14 à 16 heures et s'adresse à une dizaine de personnes. À noter : au-delà des locaux, la mairie met également un véhicule à disposition du Rayon, qui permet le transport des produits alimentaires du dépôt de la Banque à Billère jusqu'à Bizanos.

La convention signée pour un an sera renouvelée par tacite reconduction.

Marc Bruno



C'est dans la salle du conseil que le maire Jean-Louis Caldéroni et le président de la Banque alimentaire Béarn et Soule Alain Paillet ont signé la convention. M. B.

Le réseau le RAYON est un dispositif mis en place par la Fédération des Banques Alimentaires, et décliné localement lorsqu'aucune association partenaire n'est en mesure d'apporter une aide aux personnes en situation de précarité.



Le RAYON a déjà débuté son activité avec la distribution de paniers tous les lundis à plusieurs familles.

Une inauguration officielle des locaux est programmée pour le 13 octobre 2025, notre journal sera présent afin de rendre compte de l'événement.

Sud-Ouest Béarn, 16 juillet 2025,

Arrêt de la distribution alimentaire par l'association Solidarité Mamans Papas Solo

Sylvia Cebellan, présidente de l'association Solidarité Mamans Papas Solos annonce l'arrêt de sa distribution alimentaire : en cause, des difficultés logistiques et un manque de bénévoles.

En effet, le local de l'association n'était pas adapté au stockage des produits reçus, et en outre offrait des conditions particulièrement difficiles pour les bénéficiaires (mamans enceintes, poussettes), La situation s'est aggravée avec l'augmentation du nombre de personnes aidées.

L'association Solidarité Mamans Papas Solos a été créée en 2022. C'est rue Messenger à Pau que Sylvia Cebellan, fondatrice de la structure, avait choisi d'ouvrir un local pour accueillir les mamans et papas solos : distributions de denrées alimentaires, mais aussi boutique solidaire pour le nécessaire en puériculture.

Régulièrement, plus de 200 bénéficiaires envoyés par les travailleurs sociaux de Pau et de l'agglomération sont accueillis par Sylvia et son équipe de bénévoles.

L'association continuera à gérer sa boutique solidaire, qui connaît un grand succès et permet de financer diverses aides aux familles, telles que hébergements d'urgence, factures diverses... Sylvia reste néanmoins ouverte à la possibilité de reprendre la distribution alimentaire dans un local plus adapté, voire dans un espace mutualisé avec d'autres structures.



Le logo de l'association



Sylvia Cebellan dans le local de l'association Solidarité Mamans Papas solos



Banque Alimentaire
du Béarn et de la Soule

Collecte Nationale
28-29-30 novembre